



AssezZoné

1,50€ - www.joc.asso.fr

#165 Juin 2018



Dossier

Réforme du bac :
ce qui va changer

Actus

Partir à l'étranger
avec Erasmus

Focus

Faire des ponts entre
élèves et professionnels

Édito

«Rester sur le banc et regarder les autres jouer ?»

Les résultats de Parcoursup, la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur, ont été dévoilés le 22 mai. 350 000 élèves sont sur liste d'attente. Certains ont dû choisir entre un vœu, fait par dépit, ayant reçu un « oui » et l'autre tant désiré ayant reçu « liste d'attente » ou encore « oui si... ».

Entre sacrifier ses rêves pour s'assurer un avenir ou choisir la filière de son choix au risque de n'avoir rien à la rentrée... 29 000 élèves sont aujourd'hui sur le carreau : tous leurs vœux sont refusés. A la rentrée, elles et ils seront privés d'un avenir étudiant pourtant désiré. Que deviendront-elles et ils demain ? Les privilégiés pourront s'offrir des écoles privées, quelques-uns s'épuiseront en cumulant études et job étudiant, d'autres devront subir une vie qu'elles et ils n'ont pas choisie. Pourquoi ? L'accès à l'éducation n'est plus garanti à tous et toutes.

C'est un choix politique, économique, qui fragilise et participe à exclure les jeunes du milieu ouvrier et de quartiers populaires. Eux, ont un avenir certain : rester sur le banc et regarder les autres jouer. Continuons à nous mobiliser pour dénoncer l'injustice sur laquelle on organise la société !

LOLA MEHL }

À la JOC en c'moment

Pas de vacances pour les Perm'saisons !

*Tu as envie de sortir de chez toi cet été ?
Tu as envie de continuer ton engagement ?
Alors, les Perm'Saisons sont faites pour toi !*

Une Perm'Saison, c'est l'occasion de vivre des Vacances Solidaires et Citoyennes avec d'autres, de se dépayser et de continuer à s'engager. Chaque année, les Perm'Saisons accueillent et aident les saisonnières et les saisonniers à mieux connaître leurs droits et à les faire respecter. Elles peuvent être une passerelle entre les saisonniers et d'autres personnes ou structures qui peuvent les aider à aller plus loin dans leurs démarches (Bourse du Travail, syndicats, ...).

Les Perm'Saisons permettent aux jeunes qui y participent de se former à l'aller-vers en allant à la rencontre des saisonniers pour recueillir leur vie et leurs avis et leur proposer de passer un moment au local afin de partager avec d'autres. C'est aussi un lieu de partage

et de convivialité entre jeunes où ces derniers peuvent venir découvrir le projet de la JOC.

Une semaine de Perm coûte entre 30 et 50€. Cette année, cinq Perm'Saisons et un camp d'été ouvrent leurs portes :

Côtes Normandes (à Dives-Sur-Mer), du 16/07 au 05/08

Ile de Ré : du 12/07 au 26/08

La Baule-Pornichet : du 15/07 au 24/08

Lourdes : du 23/07 au 05/08

Sables d'Olonne : du 09/07 au 18/08

Camp d'été du Nord-Pas-De-Calais (à Cucq) : du 22/07 au 05/08

Pour plus d'informations : www.joc.asso.fr

Emeline Grosjean

En bref

NOUVELLE CAMPAGNE VOTÉE !

Samedi 5 et dimanche 6 mai se déroulait à Courbevoie l'Assemblée Générale Nationale de la JOC. Deux jours de débats, de rencontres, d'échanges et de décisions où les responsables de fédération se sont réunis pour faire des choix déterminants pour le mouvement.

Et parmi les nombreuses décisions, les fédérales et fédéraux ont voté la nouvelle campagne nationale d'action ! Un temps de débat a permis aux jeunes de prendre la parole pour exprimer ce qui leur semblait le plus pertinent pour les jeunes du milieu ouvrier en citant la vie de leurs copains et copines sur leurs fédérations.

C'est donc une campagne sur la notion de « réussite » qui a été votée par les fédérales et fédéraux. Pendant deux ans, les jeunes de toutes les fédérations de France se mobiliseront pour :

- permettre aux jeunes du milieu ouvrier de donner du sens à leurs choix
- permettre aux jeunes du milieu ouvrier de prendre le temps de partager, de relire pour découvrir leurs convictions pour pouvoir réussir leur vie
- agir pour que tous les jeunes du milieu ouvrier puissent construire leur vie librement

Plus de détails sur la mise en oeuvre et les grandes étapes de cette campagne prochainement sur le site de la JOC : www.joc.asso.fr

Réforme du bac : ce qui va changer

Tu en as sans doute déjà entendu parler : l'épreuve du BAC va être réformée... Mais concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

LA RÉFORME DANS LES GRANDES LIGNES

La réforme ne concerne que les filières générales, les séries technologiques, elles, ne changeront pas. Premier changement : il n'y aura plus de séries générales : adieu les filières S, ES et L. À la place, les élèves suivront un « socle de culture commune » de 16 heures par semaine, dont une nouvelle matière qui fait son apparition : « humanités scientifiques et numériques ». Cette matière devrait englober plusieurs disciplines comme les sciences, la philo ou l'histoire-géo.

Les lycéens devront choisir des options : 3 en première, puis 2 en terminale. Ces options occuperont 12 heures par semaine. Voici quelques exemples de matières qui pourront être suivies : géopolitique et sciences politiques, numérique et sciences informatiques, arts, écologie-agriculture et territoire, humanité-littérature et philosophie, langues et littératures étrangères, sciences et vie de la terre (SVT), sciences économiques et sociales (SES) ou encore sciences de l'ingénieur. 1h30 par semaine sera dédiée à l'orientation et à la construction du projet professionnel en première et en terminale.

Ce n'est pas tout ! Le diplôme du BAC change en lui-même avec notamment la prise en compte du contrôle continu pour 40 % de la note finale, en première et en terminale (épreuves type CCF, Contrôle en Cours de Formation : janvier et avril en première, puis décembre en terminale, et les bulletins scolaires). Les 60% restants de la notation correspondent aux épreuves de français en première et 4 épreuves en terminale : une pour chacune des options suivies, philosophie et un grand oral, appelé « oral de maturité ». Il s'agira d'une présentation de 20 minutes sur un projet individuel devant un jury de 3 personnes.

La plateforme Parcoursup. Lancée cette année, la nouvelle plateforme d'orientation Parcoursup fait son entrée, avec 10 vœux possibles pour la poursuite d'études dans

le supérieur, sans ordre de préférence, et avec des « attendus » pour chaque parcours, c'est-à-dire des critères de sélection.

La réforme du BAC va se mettre progressivement en place dès la rentrée prochaine pour les secondes avec la mise en place d'un « test de positionnement » pour évaluer le niveau de mathématiques et d'expression écrite et orale des élèves, en septembre 2019 pour les premières, et en septembre 2020 pour les terminales. L'été 2021 verra donc les premiers diplômés du nouveau BAC.

pas tous et toutes égaux face à l'oral

Pourquoi cette réforme stigmatise encore plus les jeunes du milieu ouvrier ? Les options ne seront pas disponibles dans tous les lycées. Bien que

chaque lycée aura l'obligation de proposer au moins 5 options, cela pourrait creuser les inégalités entre les établissements.

« **L'oral de maturité** » Cette nouvelle épreuve a pour objectif de faire de la prise de parole en public une compétence prioritaire à évaluer. Mais nous ne sommes pas tous égaux face à l'oral... Si certains sont très à l'aise pour parler devant un public, d'autres sont plus timides, ont du mal à gérer leur stress, n'ont pas les bons mots ou les bonnes tournures de phrases pour s'exprimer, ont du mal à construire leur pensée pour répondre à une question facilement, ne savent pas placer leur regard, respirer calmement etc. Parler à l'oral, comme à l'écrit, ça s'apprend... En effet, pour savoir s'exprimer, réussir à informer, intéresser et convaincre, il faut apprendre à se présenter, poser une problématique, savoir construire un discours etc. Malheureusement, rien ne montre qu'une place sera faite à l'apprentissage de la prise de parole durant le cursus lycéen.

Là encore, le milieu social ne joue pas en faveur des jeunes du milieu ouvrier : tout le monde n'a pas la chance d'être dans une famille où l'on échange, où l'on débat sur des sujets d'actualité.

Enfin, Parcoursup et la mise en place de prérequis pour chaque filière renforce la sélection : elle risque notamment de prendre en compte les options suivies en première et en terminale.

L'orientation ne se jouera donc pas uniquement en terminale, mais dès la fin de la seconde, lorsque se jouera le choix des options. Certaines portes risquent de se fermer devant des élèves qui n'auraient pas suivi « la bonne option ».

Mais est-on au clair avec son projet d'avenir à 15 ans ? N'a-t-on pas le droit de se chercher, de découvrir, de se tromper, et de se réorienter en cours de formation ? Là encore... qui seront les plus défavorisés ? Sans doute les jeunes du milieu ouvrier, ayant moins de moyens et étant moins « armés » pour l'accompagnement et les choix d'orientation.

Floriane Rodier et Karl Bacoul

ET À LA JOC ?

La JOC revendique depuis des années que chaque jeune puisse pouvoir réaliser ses projets en fonction de ses besoins tout au long de sa vie. Lors de l'événement de la JOC « *Rassemblés pour nos droits* » en 2014, la catégorie des scolaires par exemple, proposait le droit à « *un système d'orientation efficace et complet, qui nous informe sur notre scolarité, sur notre avenir professionnel et sur notre citoyenneté.* »

La JOC milite pour un accompagnement de qualité des jeunes dans leur orientation et doivent être accompagnés par des professeurs formés. Lauriane par exemple, qui manque d'accompagnement, nous confie : « *je ne trouve pas un métier qui me correspond, je suis perdue je ne sais pas quoi faire après le BAC. J'aime bien les langues, et pour le reste, journaliste, professeure, avocate, interprète...* ».

Agenda



9 ET 10 JUIN CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL

Le Conseil d'Administration National de la JOC se retrouvera sur un weekend pour notamment débattre et élaborer la mise en œuvre de la nouvelle Campagne nationale d'action qui débutera en septembre 2018. Les administrateurs et administratrices reliront également quelle présence la JOC a en Eglise.

Plus d'infos : www.joc.asso.fr

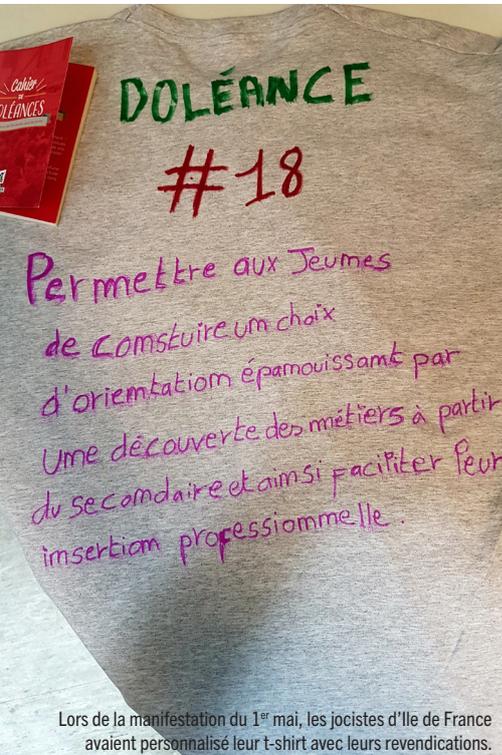
12 JUIN JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

Défendre un emploi digne pour tous et toutes c'est aussi refuser l'exploitation et le travail des enfants. Cette année la journée est placée sous le signe de la sécurité et de la santé.

DU 27 AU 29 JUIN UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES PRIVÉS D'EMPLOI

Fin juin, une dizaine de jeunes privés d'emploi se retrouveront au siège de la JOC pour mettre en récits leur vécu face à la privation d'emploi et sur leur vie. Des témoignages pour porter la voix des privés d'emploi.

Plus d'informations sur ce projet dans le numéro d'été d'*Assez Zoné*.



POUR ALLER PLUS LOIN

La réforme du BAC est intimement liée à la réforme des universités avec le « Plan Etudiant », la loi ORE et la mise en place de la plateforme « Parcoursup ». On observe un renforcement de la sélection à l'entrée des universités alors que celles-ci prônent l'accès à l'éducation pour tous et toutes... Pour agir, tu peux te référer au Cahier de doléances et au « kit action » partie 3, avec la fiche « catégorie scolaires ».

Plusieurs initiatives existent, comme celles du collectif « Touche pas ma ZEP », qui soutient l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire de la maternelle au BAC et dénonce la diminution des moyens alloués aux lycées dans les zones prioritaires. Tu peux retrouver leurs idées sur le Bondy Blog : www.bondyblog.fr dans la rubrique « Opinions »

Lors de la manifestation du 1^{er} mai, les jocistes d'Ile de France avaient personnalisé leur t-shirt avec leurs revendications.



Jordine, orientée par défaut, nous témoigne : « j'ai suivi une terminale CAP caissière, pour être vendeuse. Je ne savais pas quoi faire, on m'a mis dans cette filière par rapport à mes notes mais je ne voulais pas faire ça du tout, en plus ça ne m'intéresse pas. J'aimerais bien faire un CAP carrière sanitaire et sociale ».

La JOC revendique également le droit à l'erreur, le droit de pouvoir se réorienter pour qu'un choix passé n'engage pas toute une vie (pro et perso). Pour Hélène, se réorienter a été le parcours du combattant : « j'ai fait un BAC pro secrétariat mais cela ne me plaisait pas. J'ai décidé de me diriger vers un BTS en insertion sociale, mais on m'a refusé. J'ai ensuite fait une école en 3 ans, en alternance. J'ai réussi mes deux premières années mais j'ai loupé la troisième. Je travaille maintenant dans un domaine qui me plaît. »

LE CHIFFRE

42 %

L'Enquête JOC-CSA « *Libère tes choix* » de 2011 a montré que 42 % des jeunes n'ont pas une idée précise de leur vie professionnelle pour les 5 ans à venir.

Sur le web

Comprendre l'actu

Il y a du nouveau sur le site de la JOC ! Pour tout comprendre des nouvelles réformes (BAC, plan étudiant...), de nouveaux articles ont fait leur apparition. Ils doivent vous servir d'outil pour mieux cerner les enjeux, mais surtout : vous forger votre propre opinion !

Rendez-vous dans la rubrique « S'informer » puis « Comprendre l'actualité ».

www.joc.asso.fr

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR

[joc2france](https://www.facebook.com/joc2france) et

[@joc2France](https://twitter.com/joc2France)

ET FLASHEZ POUR
SOUTENIR LA JOC!





PARTIR À L'ÉTRANGER AVEC ERASMUS

Suivre une partie de son cursus universitaire à l'étranger, c'est possible grâce au dispositif Erasmus. Si les étudiantes et étudiants sont majoritairement concernés, de plus en plus de jeunes en apprentissage ou en recherche d'emploi peuvent y avoir accès. Mais Erasmus, c'est quoi ?

Erasmus, c'est un programme d'échange et de mobilité le plus souvent connu dans le cadre d'un cursus universitaire. Il s'élargit aujourd'hui et concerne de plus en plus de personnes et de profils. Au-delà des étudiantes et étudiants (facultés, IUT, BTS...), le programme est ouvert aux stagiaires, aux personnels de l'enseignement et aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme. Erasmus + offre « la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité », rappelle le site qui présente le dispositif (www.agence-erasmus.fr). De nombreux domaines sont également concernés : l'enseignement, la formation, le volontariat...

Comment ça marche ? Pour partir, il faut que votre établissement de formation (lycée professionnel, centre de formation d'apprentis, faculté, etc.) participe au programme Erasmus. Rapprochez-vous du secrétariat de votre structure pour en savoir plus !

Pour les étudiantes et étudiants. En suivant un semestre ou deux dans une université, c'est l'occasion de consolider l'apprentissage d'une langue étrangère, découvrir une autre culture et continuer d'apprendre dans votre domaine.

Pour les élèves en apprentissage ou en lycée professionnel. Les apprentis sont sept fois plus nombreux que les étudiants en formation initiale, mais c'est tout de même possible, pour une durée de deux semaines à un an ! Pour partir, l'établissement de formation (lycée profes-

sionnel, centre de formation d'apprentis...) doit participer au programme et l'employeur doit donner son accord pour vous laisser partir en mobilité car il n'est pas possible de suspendre le contrat de travail. C'est l'opportunité d'acquérir des méthodes et des pratiques différentes !

Pour les jeunes diplômés. Avec Erasmus +, le dispositif facilite l'insertion des jeunes travailleurs et travailleuses : il est désormais possible d'effectuer des stages en entreprise à la fin de son cursus universitaire. L'établissement qui vous a délivré votre diplôme pourra vous accompagner en vous fournissant une convention de stage et une bourse pour effectuer un stage en Europe.

En dehors du cadre scolaire. Avec Erasmus+, il est aussi possible de partir en dehors du cadre scolaire pour des périodes plus courtes notamment. En participant à un échange (de une à trois semaines) avec Erasmus + Jeunesse et Sport ou en partant en SVE (Service volontaire européen) pour s'engager dans une association ou une collectivité (de 2 à 12 mois).

Aides au départ. Partir à l'étranger, cela a forcément un coût... Des financements existent pour aider les jeunes à sauter le pas de la mobilité. Des bourses, des aides financières sont possibles. Elles varient selon la situation des personnes, la destination et le type de mobilité.

Marc Belgrand

POUR ALLER PLUS LOIN

De nombreux sites existent pour guider les jeunes dans leur projet de mobilité et se renseigner sur les bourses et aides financières, les possibilités de logement, les démarches à suivre et les conseils pour vivre au mieux cette expérience dans un autre pays.

<https://www.letudiant.fr/etudes/international/erasmus-mode-d-emploi.html>

Etudions à l'étranger :
www.etudionsaletranger.fr

FILM

« L'auberge espagnole », un film de Cédric Klapisch, avec Romain Duris, Cécile de France ou encore Audrey Tautou, sorti en 2002 a largement contribué à faire la promotion du dispositif Erasmus. C'est l'histoire de Xavier qui arrive à Barcelone pour terminer ses études et apprendre l'espagnol. Mais pour ce faire, il doit quitter sa petite amie Martine, avec qui il vit depuis quatre ans. En Espagne, l'étudiant va vivre en colocation en partageant son appartement avec sept autres personnes. Une description pleine d'humour de l'expérience Erasmus !

Faire des ponts entre élèves et professionnels

Cléo, 16 ans, est lycéenne à Martigues (13). Elle a décidé de passer à l'action dans son établissement, inspirée par une revendication du Cahier de doléances de la JOC.

Suite au Temps Fort Militant de la région PACA, Cléo a décidé de mener l'action dans son lycée ! Elle s'est mobilisée pour permettre la rencontre entre professionnels et lycéens afin de découvrir différents métiers et mieux préparer leur orientation. C'est à partir de la doléance #18 : « *Permettre aux jeunes de construire un choix d'orientation épanouissant par une découverte des métiers à partir du secondaire et ainsi faciliter leur insertion professionnelle* » que son idée est partie. Dans un document qu'elle a rédigé à l'intention de son lycée, elle dresse un constat : « *Ce projet d'orientation est basé sur le fait qu'en cursus général, nous n'avons pas la possibilité de faire des stages en entreprise dans un cadre scolaire comme le cursus professionnel. Le but est donc de faire des rencontres sur un jour dans l'année entre les professionnels et les élèves ainsi que tout le personnel du lycée pour créer des échanges et répondre aux questions posées.* »

La lycéenne explique comment elle a mené le projet : « *À la base, je devais aller voir le CPE qui s'occupe du Conseil de la vie lycéenne*

pour présenter mon projet mais j'ai croisé par hasard le directeur dans le hall du lycée. Je lui ai demandé un rendez-vous pour expliquer mon projet. » Pendant une récréation, elle a été écoutée pour présenter ses idées, et ça a duré... « *Je suis arrivée 30 minutes en retard en cours* » raconte-t-elle. Le directeur a bien accueilli son projet et l'aide pour le mettre en place. « *Là, il faut le revoir pour qu'il m'aide à poser les questions pour le projet* », ils souhaitent ensemble construire un questionnaire pour les professionnels afin qu'ils soient préparés à la rencontre avec les élèves.

Pour mener son action, Cléo trouve du soutien auprès de certains professeurs, même si ce n'est pas toujours facile de se faire connaître : « *J'ai demandé de l'aide à la prof de maths, ils en ont parlé au conseil de classe. Les profs ne connaissent pas tous mon projet.* » La jeune lycéenne mobilise ses copains et copines pour faire avancer le projet : « *j'ai demandé de l'aide à des amis, des copains de la classe. Les autres trouvent que c'est bien et m'aident à l'améliorer.* »



Les idées de Cléo ne s'arrêtent pas là ! Elle souhaiterait mettre en place une plateforme numérique : « *En plus du forum, nous mettrions en place une plateforme numérique avec les coordonnées de nombreux professionnels de différents secteurs d'activité. Via cette plateforme, les élèves pourraient alors poser des questions aux professionnels.* » À travers cette action, Cléo nous montre que même si des choses sont difficiles à mettre en œuvre, les projets peuvent se réaliser étape par étape. Semer des graines et voir ce que ça donnera plus tard, ça vaut le coup d'y croire !

Floriane Legal

Culture

LIVRE

« *Qui a tué mon père* »
Edouard Louis

« *L'histoire de ton corps accuse l'histoire politique.* » Après « *En finir avec Eddy Bellegueule* », Edouard Louis, nous dresse le portrait de son père, de son corps abîmé par les années de travail, du rapport à la virilité... Une autre histoire des classes populaires.

Ed. Seuil, 12 €

FILM

« *Les affamés* »
Léa Fredeval

Zoé, 21 ans, emménage en colocation. Ses colocataires et elles se débattent pour s'en sortir entre cours, stages et jobs mal payés... Une bande qui en marre d'entendre « *c'est normal, t'es jeune !* ». Ensemble, « *Les affamés* » sont décidés à faire entendre leur voix !

En salle le 27 juin

CD

« *Vue d'ici* »
Madame Monsieur

Emilie Satt et Jean-Karl Lucas sont connus avec leur titre « *Mercy* » présenté à l'Eurovision. Un texte qui raconte la naissance d'un bébé nigérian à bord de *L'Aquarius*, un bateau qui vient en aide aux migrants naufragés en Méditerranée. Un album à découvrir !

14 €